



Le 3 mai 2024

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique, nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.

**500 professionnels** accueillent et accompagnent plus de **1400 résidents** dans  
**38 établissements et services**

Nous recrutons un :

## **ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (H/F)**

**CDI à temps partiel  
(26 h 15 min par semaine)**

### **Missions :**

Sous la responsabilité de la direction de l'**IME Pierre DELMAS** situé sur la commune de Mérignac, établissement accueillant des enfants, adolescents, jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec ou sans troubles associés, y compris TSA, vous avez pour mission de :

- Accompagner les enfants, adolescents et jeunes adultes accueillis, pour développer les apprentissages à l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne ;
- Observer, écouter, analyser les besoins des personnes accueillies ;
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités pour un individu ou pour un groupe, favorisant l'autonomie et l'insertion sociale ;
- Participer avec l'équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé de chaque jeune et à son évaluation ;
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

### **Profil recherché :**

- Diplôme d'AES ou AMP exigé ;
- Débutant(e) accepté(e)
- Connaissance/expérience avec la population TSA souhaitée ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, d'observation et de travail en équipe ;
- Permis B en cours de validité exigé.

**Particularités du poste :**

- Travail en journée

**Prise de fonction :** 03/06/2024

**Rémunération :**

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – Accompagnant éducatif et social – Coefficient de base 403 ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 1 503.66 € (prime comprise) pour 113 heures et 75 centièmes d'heure auquel s'ajoute une reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

**Avantages sociaux :**

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

**Candidature (CV et lettre de motivation)** à envoyer par mail à Madame Christelle DE ARANJO, directrice de l'établissement, à l'adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr) en précisant bien le numéro de l'offre (2024-45).

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*

